

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 181-184

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__181_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__181_0)

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 1897.

SOMMAIRE. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général — Communication de M Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France — Fin de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895 : MM le D^r Fernand Ledé, Ad Coste et D^r J Bertillon — Annonce de modifications que le Conseil propose d'apporter au règlement intérieur de la Société

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Docteur Jacques BERTILLON.

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 1897 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM le baron Max ZEDLITZ;

Arsène DUMONT.

Membres correspondants :

MM. VAN DER SMISSEN;

Gaston DAVID;

LEBOUTEUX (P.);

Albert CAZENEUVE;

BOULENGER (H.);

Alfred GEIGY;

le D^r Joseph POLAK.

Est présenté, pour être soumis à l'élection dans une prochaine séance, comme *membre titulaire* :

Sur la proposition de MM. Pierre et Étienne des Essars :

M. Paul CAUVIN, directeur de la *Confiance* (Incendie), 1, rue de l'Université.

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Directeur du Département des douanes, à Saint-Petersbourg, remercie la Société d'avoir bien voulu le nommer membre associé.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne la nomenclature des ouvrages offerts à la Société :

Le 1^{er} volume de la 7^e édition du *Cours de droit administratif et de législa-*

tion française des finances, par M. Th. Ducrocq. Ce volume contient une introduction de droit constitutionnel et l'organisation administrative.

L'Administration et les dépenses aux colonies : réponse à M. Leroy-Beaulieu, par M. Clavius Marius, conseiller général de la Martinique; brochure présentée par M. Th. Ducrocq, au nom de M. Félix Masson, membre correspondant de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 12 février 1897 de la Commission extraparlamentaire du *monopole de l'alcool*, déposé par M. Alfred Neymarck, qui, dans cette séance, a présenté des statistiques embrassant plus de soixante années sur la question hygiénique, fiscale et budgétaire du monopole, sans négliger le côté économique, qui touche à la liberté du commerce et de l'industrie.

Les *Annuaire*s parisiens, de Montaigne à Didot, 1500 à 1900, par M. Alfred Bing-Bénard; œuvre pratique et utile aux industriels ainsi qu'aux syndicats professionnels.

La Situation monétaire en 1897, par M. G.-M. Boissevain, qui appelle l'attention de la Société sur son exposé de la nécessité de remédier à ladite situation par une entente internationale et des moyens qui pourraient servir à atteindre au but désiré.

Une étude critique que son auteur, M. Isidore Sachs, intitule : *Vérités sur le monopole de l'alcool; organisation et fonctionnement en Russie et en Suisse; le projet de monopole en Allemagne*.

Deux exemplaires d'un *Graphique sur les fluctuations du change russe de 1854 à 1896*, par M. Arthur Raffalovich, qui a accompagné son envoi des observations suivantes : « Jusq'en 1897, l'unité monétaire russe a été le rouble-argent, divisé en 100 copecs, lequel valait 4 fr. environ lorsque l'argent était au pair. Depuis plus de 40 ans, la Russie est au régime du papier-monnaie, le remboursement en espèces ayant été suspendu. Cependant le rouble-crédit, grâce à la suspension de la frappe libre, grâce à l'amélioration du crédit de l'État et à la modération qu'on s'est imposée dans les émissions fiduciaires, vaut plus que le métal blanc, dont il est la représentation. Comme je l'ai expliqué l'an dernier, la Russie s'est attachée à stabiliser le change et elle a pris toute une série de mesures, dont la dernière est l'oukase du 3/15 janvier 1897, ordonnant la frappe de pièces d'or portant 7⁵⁰ comme indication de la valeur exprimée en roubles-crédit. La Russie a consacré un change qui s'était établi depuis quelques années et qui correspond à la moyenne des 20 dernières années. Le cours adopté avait été conseillé, dès 1887, par les hommes d'État les plus compétents de la Russie et leur délibération avait été approuvée par l'empereur Alexandre III. La réforme actuelle, à laquelle il ne manque que l'élaboration de points secondaires et de codification, ne touche en aucune façon les intérêts des créanciers de la Russie; elle facilite les transactions commerciales. »

M. Pierre DES ESSARS a la parole pour présenter un travail sur les dépôts de titres à la Banque de France.

M. le PRÉSIDENT remercie M. des Essars de son importante communication, qui sera publiée *in extenso* dans le Journal de la Société pour être ensuite soumise à la discussion dans une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1895.

M. le D^r F. LEDÉ fait connaître à la Société comment s'exerce, depuis le 1^{er} janvier 1897, la surveillance des enfants en nourrice.

L'orateur expose le système de fiches qui a été établi à cet effet et les conditions dans lesquelles s'effectuent les constatations statistiques et la centralisation des renseignements.

M. Ledé a déjà en mains les chiffres afférents aux trois premiers mois de l'année : 20 728 enfants ont été placés en nourrice pendant cette période; on constate 1 084 retraits et 883 décès; les retraits se chiffrent ainsi à 5,21 p. 100 et la mortalité à 4,25 p. 100.

M. Adolphe COSTE trouve cette mortalité assez élevée, car la période considérée

est très courte et il faudrait multiplier le chiffre par 6 ou peut-être 8 pour obtenir le coefficient annuel.

M. le PRÉSIDENT s'associe à l'observation de M. Coste.

M. le D^r LEDÉ estime que la multiplication ne dépassera pas 4, ce qui fournirait le pourcentage encore très fort de 17 p. 100. La mortalité varie, d'ailleurs, sensiblement selon les séries. Pour les enfants nés dans les départements où ils sont mis en nourrice elle est de 15 p. 100; cela peut tenir, en partie, à la surveillance des parents. Pour les enfants nés à Paris et placés en nourrice au dehors, elle s'élève à 27,52 p. 100 la première année et à 28,13 p. 100 la seconde. Mais ces enfants ne portent-ils pas en eux un germe morbide ? Cela paraît probable.

En terminant, M. Ledé fait remarquer que les chiffres qu'il produit n'ont qu'un caractère provisoire et que son objectif avait été de montrer, dès maintenant, les moyens mis en œuvre pour réaliser le travail statistique prescrit par le Ministère de l'intérieur.

M. le PRÉSIDENT est loin de méconnaître l'intérêt des renseignements fournis par M. le D^r Ledé; mais il constate qu'ils ne se rattachent que d'une façon très indirecte à la question à l'ordre du jour; puis il cède la présidence à M. Ad. Coste pour présenter quelques observations sur le véritable objet de la discussion.

M. le D^r J. BERTILLON dit que la diminution constante de la natalité lui semble un fait d'une extrême gravité; il en a signalé récemment, dans une autre enceinte, les effets au point de vue économique; il se propose, aujourd'hui, d'appeler plus particulièrement l'attention sur les conséquences de cette situation en ce qui touche la puissance militaire de la France.

M. Bertillon rappelle, tout d'abord, la relation qui existe, en France et en Allemagne, entre le nombre des naissances constatées pour une année déterminée et celui des conscrits fournis vingt ans plus tard par les naissances. Cette relation représente, pour la France, 33 p. 100 et pour l'Allemagne 26 p. 100.

Si on prend comme terme de comparaison l'année 1853, on voit que, conformément à cette proportion, les conscrits portés sur les listes de tirage de 1874 étaient au nombre de 290 000 pour la France et de 310 000 pour l'Allemagne.

Dans ces conditions, il y a déjà un écart appréciable entre les contingents des deux nations; mais cet écart s'accroît chaque année et il deviendra considérable dans vingt ans, ainsi qu'on en peut juger, dès maintenant, par le nombre des naissances constatées dans l'un et l'autre pays. En Allemagne, le nombre des naissances suit une progression régulière et se fixe actuellement à 38 p. 1 000, tandis qu'en France, la proportion de 21 à 22 p. 1 000 reste depuis longtemps stationnaire. Quel sera le contingent français dans vingt ans ? 300 000 hommes; quel sera le contingent allemand ? 450 000 hommes, dépassant le premier de 50 p. 100.

Ces résultats sont particulièrement douloureux, malgré l'avantage que présente, pour la France, la proportion initiale. On ne saurait trop insister sur cet état de choses qui est de nature à avoir, pour notre puissance militaire, les conséquences les plus déplorables.

Le petit nombre des naissances françaises ne met donc pas moins en péril nos intérêts militaires que nos intérêts économiques. M. Yves Guyot le contestait l'autre jour, mais ses objections n'ont nullement modifié les convictions de M. Bertillon à cet égard. M. Bertillon ne peut admettre, en effet, que le nombre des bras ne soit pas un avantage important pour une nation; plus il y a de bras, plus il y a de production et, par suite, plus de richesse.

A un mal aussi grand, il faut appliquer tel remède qu'il conviendra; il n'y a pas à se demander si le moyen employé est juste ou non en soi; qu'il soit efficace, cela suffit. M. J. Bertillon se propose, du reste, de présenter prochainement à la Société, par la voie du Journal, de nouvelles statistiques relatives à ce grave problème.

M. le PRÉSIDENT félicite, au nom de la Société de statistique, M. Bertillon de sa persévérance et de son énergie à dénoncer les effets fâcheux du petit nombre des naissances françaises.

En même temps, M. Coste rappelle que l'observation de M. Yves Guyot à laquelle

M. Bertillon a fait allusion, se résume en ceci que, dans la production, la population n'est pas le seul élément à considérer; il faut tenir compte aussi, et en première ligne, de l'outillage. Si on envisage, par exemple, d'une part la population de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Italie ou de la Turquie, et, d'autre part, celle de l'Angleterre ou de la France, on ne trouve nullement la richesse proportionnelle à la population.

M. Yves Guyot ajouterait, sans doute, que si on comptait autrefois la richesse d'après le nombre des âmes, d'après les serfs ou les esclaves, cela tient qu'à ces époques il y avait peu de capitaux et que les serfs représentaient un véritable bétail.

Aujourd'hui, c'est d'après les moyens mécaniques dont on dispose, d'après le nombre des chevaux-vapeur qu'on évaluerait la richesse et non d'après les seules bases de la population, élément qui, au point de vue militaire, peut être considéré plus volontiers comme prépondérant.

M. J. BERTILLON, reprenant place au fauteuil de la présidence, annonce que le Conseil de la Société, frappé de quelques lacunes du règlement intérieur, avait chargé le Bureau de lui présenter un rapport spécial à ce sujet. Ce rapport a été soumis au Conseil et discuté dans sa dernière séance. Il a été décidé qu'un exemplaire du règlement modifié serait imprimé et adressé à chaque membre titulaire en même temps que la lettre de convocation pour la séance générale du 16 juin prochain. C'est donc au début de cette séance que la Société sera appelée à se prononcer sur les divers changements que le Conseil propose d'introduire dans le règlement. Par conséquent, l'ordre du jour de la séance du 16 juin 1897 est ainsi fixé :

1° Modifications au règlement intérieur proposées par le Conseil;

2° Communication de M. Léon Salefranque sur les mutations immobilières à titre onéreux de 1826 à 1895;

3° Communication de M. Candiani sur l'évolution de l'assurance contre l'incendie.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
J. BERTILLON.
